



« Les Espoirs du Foot »
Détection U15F – Phase départementale
Saison 2023-2024- Joueuses nées en 2009



Les joueuses ci-dessous sont convoquées au Stade Claude MAUROY

295 Avenue des Plans 06270 Villeneuve-Loubet.

Accueil entre 15h45 et 16h00, début de la détection à 16h30- Fin à 18h15

Le Mercredi 18 Octobre 2023.

Liste des joueuses convoquées :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Club</u>
AJROUD	RANIM	R.C. PAYS DE GRASSE
AMER NOURRI	VANESSA	J.S JUAN LES PINS
AMIMI	ASSIA	O.G.C NICE CA
AVARO	CHLOE	F.C DE CARROS
BELHOUCHE	KENZA	CAVIGAL N.S
BEN HAJ JERAD	LILIA	O.G.C NICE CA
BOUGUERRA	SYRINE	SP.C MOUANS SARTOUX
BOUSNINA	ENOLA	A.S. CANNES
CALVINO	EMA	A. S. DE MONACO FOOTBALL FEMININ
CASCHERA	ILANA	F.C MOUGINS CA
CASTRO PEREIRA	INES	O.G.C NICE CA
DE OLIVEIRA ROLO	JULIA	A.S. ROQUEBRUNE CAP MARTIN
DERRES	TAQWA	A.S. CANNES
DIARRA	NANDI	VILLENEUVE LOUBET FOOTBALL
DIAS ROBALO	OCEANNE	CAVIGAL N.S
FAOUZI	LINA	R.C. PAYS DE GRASSE
FERNANDEZ	JULIA	VILLENEUVE LOUBET FOOTBALL
FOULQUES	SARAH	A. S. DE MONACO FOOTBALL FEMININ
GATEAU	NINA	VILLENEUVE LOUBET FOOTBALL
GILLET	JULIETTE	ENT. ST SYLVESTRE NICE NORD
GLAI	MAISSA	A.S. CANNES

District de la Côte d'Azur – 32 Chemin de Terron 06200 Nice

secretariat@cotedazur.fff.fr

04 92 15 80 30



« Les Espoirs du Foot »
Détection U15F – Phase départementale
Saison 2023-2024- Joueuses nées en 2009



GRINE TEURQUETY	LOUNA	VILLENEUVE LOUBET FOOTBALL
KARKI	RANIA	A.S. DE LA FONTONE ANTIBES
KNOCKAERT	LILOU	A. S. DE MONACO FOOTBALL FEMININ
LEVESQUE	LIA	SP.C. MOUANS SARTOUX
LOPEZ	LUNA	O.G.C. NICE CA
MARBOIS	EMMA	VILLENEUVE LOUBET FOOTBALL
MARTIN	CLARA	O.G.C NICE CA
MAUREL	JUSTINE	R.C. PAYS DE GRASSE
MICHNIK	LISE	R.C. PAYS DE GRASSE
MJID DJEBALI	LINA	A.S. DE LA FONTONE ANTIBES
MOREAU	ORIANE	O.G.C. NICE CA
NIANG	DICKO	A.S DES MOULINS
OUAHBI	FATIMA	CAVIGAL N.S
POULANGE	ZOE	A. S. DE MONACO FOOTBALL FEMININ
RIBEIRO DIAS	LUNA	A. S. DE MONACO FOOTBALL FEMININ
RICHARD	MARA	O.G.C. NICE CA
RONDI	SOANA	VILLENEUVE LOUBET FOOTBALL
SARIS	BELINDA	F.C DE CARROS
TOUFALI	YASMINE	F.C. DE CARROS
VASSEUR	LEA	ENT. ST SYLVESTRE NICE NORD
VERRY SHEN	CECILIA	A. S. DE MONACO FOOTBALL FEMININ
WINSTANLEY	LOUISE	R.C. PAYS DE GRASSE
ZENDAOUI	CHAHD	O.G.C. NICE CA



District de la Côte d'Azur – 32 Chemin de Terron 06200 Nice

secretariat@cotedazur.fff.fr

04 92 15 80 30



« Les Espoirs du Foot » Détection U15F – Phase départementale Saison 2023-2024- Joueuses nées en 2009



RAPPEL REGLEMENTAIRE :

Ce document est **une convocation officielle**, elle prime sur toute autre action (match amical, entraînement etc.)

Les clubs sont avertis par leur messagerie officielle ainsi que par publication sur le site du District et doivent en avertir leurs joueurs.

Les joueuses participant à ces actions sont susceptibles d'être photographiées, filmées dans le cadre des communications du District de Football de la Côte d'Azur.

« Aucun joueur sélectionné ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi. En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur désigné, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux »

OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT :

- Effectuer une revue d'effectif dans la catégorie d'âge (assurer le suivi de la promotion d'une saison à l'autre) dans le **cadre du Parcours de Performance Fédéral (PPF)**.
- Donner une étape supplémentaire à la formation de la joueuse,
- Apporter un complément du club, des éléments sur les fondamentaux du Football (aspects comportementaux, techniques, intentions, principes de jeu...),
- Préparer les Interdistricts de Novembre 2023 qui déboucheront sur la Sélection U15F Méditerranée avec pour finalité les Interligues et une revue d'effectif nationale.

PROGRAMME :

- Evaluation et observation en Opposition interne.

SE MUNIR :

- Equipements complets de footballeuse (protège-tibias, crampons...)
- Gourde ou bouteille d'eau personnelle

Contact :

En cas d'absence, d'empêchement ou cas particulier merci de suivre la procédure ci-dessous :

- 1) Joindre le responsable de l'action ASSATI Kevin (**CLUBS UNIQUEMENT**) CTD 06 75 66 46 47
- 2) Faire parvenir au District tout justificatif précisant les raisons de l'absence (certificat médical...)

En cas de non-respect de la procédure, le District statuera sur l'application des règlements sportifs en vigueur.